

Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier

À la 6^e séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 6 juin 2017, à 19h00 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Alain Boucher

Monsieur Jacques Lafrenière

Monsieur Ghislain Desaulniers

Monsieur Yvon Gagné se joint à la rencontre vers 20h45

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente.

PÉRIODE DE SILENCE

No-91-06-06-17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert :

PÉRIODE DE QUESTIONS;

ADMINISTRATION ET FINANCES :

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 2 mai 2017;
- Adoption des comptes;
- Dépôt d'une correspondance de Madame Nathalie Ayotte;
- Résolution concernant le poste vacant au sein du conseil municipal;
- Résolution nommant les représentants sur les différents comités devenus vacants;
- Résolution autorisant l'embauche de la nouvelle directrice adjointe;
- Résolution nommant le maire suppléant pour l'année 2017;
- Dépôt du rapport financier de la municipalité d'Authier pour l'année 2016;
- Dépôt du rapport financier du Comité Bellefeuille pour l'année 2016 – résolution;
- Offre de service à la vérification des livres – Comité Bellefeuille;
- Dépôt du rapport financier de l'Office municipal d'Habitation d'Authier pour l'année 2016;
- Vacances estivales – fermeture du bureau municipal et abrogation de la résolution No-68-04-04-17;
- Résolution autorisant l'achat de papeterie;
- Résolution autorisant l'allocation de dépenses pour l'utilisation du cellulaire personnel du maire à des fins municipales;
- Retour sur la formation concernant les mutations immobilières et nouvelles responsabilités de la municipalité d'Authier à ce sujet;
- Pacte rural – Montant restant dans l'enveloppe budgétaire;

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

- Correction à apporter à l'entrée de la rue Bellevue;
- Vidange de la fosse septique à la halte routière;
- Dépôt d'une correspondance de la MMQ concernant le suivi des travaux demandés;
- Balayage des rues – suivi;
- Panneau de la campagne de sensibilisation sur le bruit;
- Suivi sur les travaux à effectuer;
- Situation préoccupante au couvent;

HYGIÈNE DU MILIEU

- Retour sur la journée des encombrants;
- Caractérisation des puits – suivi;
- Dépôt d'une correspondance du ministère du Développement durable;

LOISIRS

- Coordonnatrice du 100e;
- Invitation d'Action Santé – l'Envolée d'Abitibi-Ouest;

- Dépôt de la correspondance du Regroupement des Comités jeunesse en milieu rural;

URBANISME

- Projet du réaménagement de la source – résolution;
- Dépôt d'une correspondance de Deloitte dans l'affaire de la faillite de CFNO;
- Révision du plan et des règlements d'urbanismes de la municipalité d'Authier;

PAROLE AU MAIRE;

PÉRIODE DE QUESTIONS;

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

VARIA :

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Adopté

Période de questions

Monsieur Richard Coulombe émet des questionnements concernant la fréquence d'entretien des rangs durant l'été. Il mentionne que le 1^{er} grattage a ramené beaucoup d'amas de terre dans le chemin. La directrice mentionne que les conseillers ont modifiés un peu la fréquence de grattage cette année puisque davantage d'abat-poussière sera épandu et de meilleure façon. Cependant, des vérifications seront faites afin de s'assurer que les chemins de gravier soient en état et des correctifs pourront être apportés si nécessaire. De plus, Monsieur Coulombe mentionne qu'il faudrait prévoir d'ici les prochaines années un reprofilage d'une partie des fossés de son rang. Monsieur le Maire mentionne que tout sera mis en œuvre avec les moyens financiers dont la municipalité dispose.

ADMINISTRATION ET FINANCES :

No-92-06-06-17

Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 2 mai 2017

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Madame Angèle Auger que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière.

Adopté

No-93-06-06-17

Adoption des comptes

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant de 6 433,41\$ ainsi que les salaires pour la période de mai 2017 pour un montant de 5 872,48\$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

Adopté

Dépôt d'une correspondance de Madame Nathalie Ayotte

Madame Rachel Barbe dépose une correspondance concernant la démission de Madame Nathalie Ayotte au poste de conseillère du siège no. 6. La démission est valide à partir du 20 avril 2017.

No-94-06-06-17

Résolution concernant le poste vacant au sein du conseil municipal

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers de conserver le poste au siège numéro 6 vacant jusqu'aux prochaines élections générales qui auront lieu à l'automne 2017.

Adopté

No-95-06-06-17

Résolution nommant le représentant municipal au sein du comité de la Régie des Incendies de Roussillon en remplacement de Madame Nathalie Ayotte

Il est proposé par Monsieur Jacques Lafrenière et appuyé par Madame Angèle Auger de nommer Monsieur Yvon Gagné au poste de représentant municipal au sein du comité de la Régie des Incendies de Roussillon. Il est également résolu de retirer Madame Nathalie Ayotte dudit comité, et ce, en date du 6 juin 2017.

Adopté

No-96-06-06-17

Résolution nommant le représentant municipal au sein du comité de la Régie des déchets de Roussillon en remplacement de Madame Nathalie Ayotte

Il est proposé par Monsieur Jacques Lafrenière et appuyé par Madame Angèle Auger de nommer Monsieur Ghislain Desaulniers au poste de représentant municipal au sein du comité de la Régie des déchets de Roussillon. Il est également résolu de retirer Madame Nathalie Ayotte dudit comité, et ce, en date du 6 juin 2017.

Adopté

No-97-06-06-17

Résolution nommant le représentant municipal au sein du comité provisoire de regroupement des OMH en remplacement de Madame Nathalie Ayotte

Il est proposé par Monsieur Jacques Lafrenière et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers de nommer Madame Angèle Auger au poste de représentant municipal au sein du comité provisoire de regroupement des OMH. Il est également résolu de retirer Madame Nathalie Ayotte dudit comité, et ce, en date du 6 juin 2017.

Adopté

No-98-06-06-17

Résolution autorisant l'embauche de la nouvelle directrice adjointe

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers d'autoriser l'embauche de Madame Nathalie Ayotte au poste de directrice adjointe et inspectrice municipale tel que recommandé par le comité de sélection dûment nommé. Madame Ayotte entrera officiellement en poste à compter du 7 juin 2017 aux conditions et rémunérations discutés en huis clos. Il y aura un temps d'essai équivalent à 3 mois de travail avant de procéder à la signature du contrat de travail.

Adopté

No-99-06-06-17

Nomination du maire suppléant et du substitut au maire pour l'année 2017

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Madame Angèle Auger de nommer Monsieur Jacques Lafrenière comme maire suppléant et agira comme substitut au maire lors des assemblées de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest.

Adopté

Dépôt du rapport financier de la municipalité d'Authier pour l'année 2016

Monsieur Daniel Tétreault, comptable, dépose et présente le rapport financier de la municipalité pour l'année 2016.

No-100-06-06-17

Dépôt du rapport financier du Comité Bellefeuille pour l'année 2016 – résolution

Il est proposé par Monsieur Jacques Lafrenière et appuyé par Madame Angèle Auger;

La municipalité d'Authier, déléguée, sur recommandation du comité Bellefeuille, sur proposition dûment appuyée, il est résolu,

D'accepter les états financiers 2016, tels que préparés par la Firme Daniel Tétreault, CPA.

Les personnes suivantes sont autorisées à signer :

Comité Bellefeuille : Monsieur Daniel Favreau

Municipalité d'Authier : Monsieur Marcel Cloutier

Adopté

No-101-06-06-17

Offre de services relative à la vérification des livres – Comité Bellefeuille

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Monsieur Alain Boucher que la municipalité d'Authier, déléguée, sur recommandation du Comité Bellefeuille, accorde le service de l'audit des états financiers du 31 décembre 2017 à la firme Daniel Tétreault, CPA inc.

Monsieur Daniel Tétreault, CPA, est responsable de l'audit des états financiers pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2017.

Adopté

No-102-06-06-17

Dépôt du rapport financier de l'Office municipal d'Habitation d'Authier pour l'année 2016 – résolution;

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière d'accepter les états financiers de l'Office municipal d'Habitation d'Authier, tel que préparé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Les personnes autorisées à signer sont : Monsieur Émilien Grenier et Madame Chantal Morin.

Adopté

No-103-06-06-17

Vacances estivales – fermeture du bureau municipal et abrogation de la résolution No-68-04-04-17

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière d'autoriser la fermeture du bureau pour la période de vacances estivales du 10 au 21 juillet 2017. Le bureau ouvrira aux heures d'ouverture régulières à compter du 25 juillet 2017. Cette résolution abroge la résolution No-68-04-04-17.

Adopté

No-104-06-06-17

Résolution autorisant l'achat de papeterie

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers d'autoriser l'achat de papeterie pour une valeur maximale de 300\$ ainsi qu'une batterie et une barre de tension d'une valeur de 150\$.

Adopté

No-105-06-06-17

Résolution autorisant l'allocation de dépenses pour l'utilisation du cellulaire personnel du maire à des fins municipales

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière d'autoriser le versement de 100\$ en allocation de dépenses pour l'utilisation du cellulaire personnel de Monsieur Marcel Cloutier à des fins municipales.

Adopté

Retour sur la formation concernant les mutations immobilières et les nouvelles responsabilités de la municipalité d'Authier à ce sujet

La directrice mentionne qu'elle a dû se rendre en mai à une réunion gratuite offerte par la MRCAO puisqu'à partir de juin 2017, les droits de mutation seront payables directement à la municipalité d'Authier. La formation permettait de bien comprendre la Loi qui régit les calculs des droits et de la manière de procéder.

Pacte rural – montant restant dans l'enveloppe budgétaire

Selon les informations recueillies de la MRCAO, la municipalité a encore à sa disposition un montant de 9 186\$ disponible dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie. La prochaine date de dépôt pour un nouveau projet est le 25 août 2017. Il est également mentionné que nous ne perdrons pas notre somme si nous ne déposons pas en août 2017.

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Correction à apporter à l'entrée de la rue Bellevue

Une importante bosse se situe à l'entrée de la rue Bellevue. Les résidents de cet endroit soulignent qu'il est difficile de circuler sans endommager leurs véhicules. Les conseillers demandent à ce qu'une rencontre soit organisée entre la municipalité et le MTQ afin de trouver des solutions à court terme (ces travaux sont situés dans l'emprise du MTQ, ce qui explique leur participation dans ce dossier). Les conseillers demandent également à ce qu'une lettre soit acheminée aux citoyens situés sur cette portion de rue afin de les aviser des démarches entreprises. À suivre en juillet.

No-106-06-06-17

Vidange de la fosse septique à la halte routière

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Monsieur Alain Boucher de demander au service de vidange des fosses septiques de la MRCAO à venir effectuer la vidange complète de la fosse septique située à la halte routière.

Adopté

No-107-06-06-17

Dépôt d'une correspondance de la MMQ concernant le suivi des travaux demandés

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Alain Boucher de demander à la MMQ de ne pas imposer à la municipalité d'effectuer les corrections par un professionnel au niveau des infiltrations d'eau du sous-sol du 595 avenue Principale et de ne pas fournir les détails sur les réservoirs au mazout situé également au sous-sol du 595, avenue Principale. Le bâtiment deviendra vacant sous peu et nous serons en attente de connaître l'avenir dudit bâtiment.

Adopté

Balayage de rues – suivi

Cette année, 15 jeunes de notre milieu se mobilisent afin d'effectuer le balayage des rues et coin de rang de la municipalité.

Panneau de la campagne de sensibilisation sur le bruit

Les conseillers sont d'avis de demander des soumissions afin de faire préparer deux pancartes à installer aux deux entrées du village. Une demande de soumission sera également faite au sujet d'une pancarte « Attention à nos enfants ». À suivre en juillet.

Suivi sur les travaux à effectuer

Madame Barbe fait un survol rapide et il est proposé de publier un article dans le journal local demandant à des gens intéressés à effectuer de menus travaux pour la municipalité de se manifester. Tout ceci dans le but d'avoir une banque de noms pour pouvoir faire effectuer les travaux dans un délai raisonnable. En attendant, Monsieur Beaupré effectuera les travaux les plus urgents rapidement.

Situation préoccupante au couvent

Suite aux informations reçues, il est demandé qu'une visite des lieux soient effectuées au sous-sol du couvent au moins une fois par semaine ou plus si nécessaire afin d'éviter une infiltration d'eau importante. De plus, nous tenterons encore de contacter les propriétaires des anciens bureaux CFNO au sujet du puit. Les conseillers demandent également à ce qu'une rencontre soit organisée entre la municipalité et la SADC d'Abitibi-Ouest à ce sujet.

HYGIÈNE DU MILIEU

Retour sur la journée des encombrants

La journée des encombrants a eu lieu le 3 juin dernier de 8h à 16h en présence de Messieurs Mario Beaupré et Alexandre Brulotte. Au total, c'est 3 conteneurs qui ont été remplis. Nous devrions recevoir la facturation sous peu.

Caractérisation des puits – suivi

Madame Barbe avise les conseillers que nous sommes toujours en attente des résultats des analyses d'eau prélevés.

Dépôt d'une correspondance du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Madame Barbe dépose une communication du ministère concernant les performances de la MRC d'Abitibi-Ouest en matière de gestion des matières résiduelles.

LOISIRS

Coordonnatrice du 100^e

Madame Barbe mentionne que le comité du 100^e a procédé à l'embauche de la coordonnatrice. Il s'agit de Madame Mélanie Déry qui travaillera à raison de 14 heures par semaine. La municipalité sera responsable de verser la paie à Madame Déry, mais c'est Monsieur Jacques Lafrenière, membre du comité du 100^e, qui veillera à l'approbation de ses feuilles de temps. Madame Déry s'installera à même les bureaux municipaux mais n'aura pas de clés (donc pas d'accès personnel) au bureau municipal. Un code d'éthique et de déontologie lui a été remis et une vérification de ses antécédents judiciaires a tout de même été effectuée.

Invitation d'Action Santé – l'Envolée d'Abitibi-Ouest

Madame Angèle Auger souhaite se rendre à cette rencontre.

No-108-06-06-17

Dépôt de la correspondance du Regroupement des Comité jeunesse en milieu rural

Madame Barbe dépose la correspondance du Regroupement.

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers de donner un montant de 250\$ au regroupement afin de terminer la saison 2016-2017.

Adopté

No-109-06-06-17

URBANISME

Projet du réaménagement de la source – résolution

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Monsieur Yvon Gagné d'autoriser les travaux suivants dans le projet du réaménagement de la source :

- Installer les pancartes déjà achetées;
- Couper des branches sur une longueur d'environ 1000 pieds linéaire et sur une largeur maximum de 6 pieds afin de constituer le sentier pédestre entre la source et le Lac Bellemarre;
- Effectuer un remplissage naturel si nécessaire dans le sentier;
- Effectuer une mise en forme pour la table de pique-nique situé près du Lac Bellemarre;
- Installer une dalle de béton pour l'installation de la table;
- Installer d'une table avec toit près du Lac Bellemarre;
- Installer un trottoir en bois d'une longueur de 80 à 100 pied dans le secteur de la source;
- Acheter et installer des pancartes d'indications dans le secteur du chemin de la Source qui permettra aux gens de se retrouver dans la bleuetière.
- Faire épandre quelques voyages de concassés non conforme dans la portion du chemin de la source (utilisateur-payeur);

Il est également décidé de demander à Monsieur Serge Plante s'il souhaite effectuer lesdits travaux.

Enfin, il est décidé de mandater Monsieur Jacques Lafrenière et Madame Nathalie Ayotte comme répondant et responsable du dossier afin de prendre les décisions mineures reliées à ce projet pour l'été 2017.

Adopté

Dépôt d'une correspondance de Deloitte dans l'affaire de la faillite de CFNO

Madame Barbe dépose la correspondance de Deloitte dans ce dossier.

Révision du plan et des règlements d'urbanismes de la municipalité d'Authier

Madame Barbe dépose une correspondance de la MRCAO à ce sujet.

PAROLE AU MAIRE;

PÉRIODE DE QUESTIONS;

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

Madame Angèle Auger souhaite demander au nom du Service des Loisirs s'il serait possible de faire de l'entreposage de bois dans le garage municipal. Il s'agit du bois qui sert à la construction de leur dôme hanté. Les conseillers sont d'accord tant que cela ne nuise pas à l'utilisation du garage par la municipalité.

VARIA:

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 22h15.

Marcel Cloutier, maire

Rachel Barbe, sec.-très.